



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

attentat de Strasbourg

Question au Gouvernement n° 1518

Texte de la question

ATTENTAT DE STRASBOURG

M. le président. La parole est à M. Thierry Michels.

M. Thierry Michels. Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur.

Antonio, Anupong, Barto, Pascal, Kamal : ces habitants ou visiteurs de Strasbourg étaient venus au marché de Noël pour y partager avec la foule joyeuse un moment de fête. Ils ont été tués par la folie meurtrière d'un terroriste et laissent derrière eux des familles et des proches dans le deuil. Nous ne les oublierons jamais.

Nous n'oublierons pas non plus les victimes blessées, dont certaines se battent toujours pour leur vie. Nous n'oublierons pas les citoyens réunis dans l'épreuve, leurs gestes de solidarité spontanée, leur communion lors de la marche blanche de dimanche.

Nous n'oublierons pas les femmes et les hommes, personnel de l'État, forces de sécurité, soignants, dont l'engagement et l'exemplarité forcent l'admiration.

Nous n'oublierons pas les messages de solidarité venus de la France et du monde entier, ainsi que de cette assemblée. Nous n'oublierons pas, monsieur le ministre, votre présence auprès des forces de l'ordre, celle de la ministre des solidarités et de la santé au chevet des victimes et en soutien aux soignants, la visite du Président de la République en symbiose avec la foule du marché de Noël rouvert comme un symbole de liberté, la présence de Mme la ministre des armées auprès des soldats de l'opération Sentinelle. Nous n'oublierons pas, monsieur le président, cher Richard, votre visite en famille.

Mes chers collègues, je voudrais adresser à la nation un message de gratitude pour ce magnifique élan de solidarité collective, et je voudrais croire que, tous ensemble, nous serons capables d'être guidés par la force de nos valeurs communes, plus puissante que celle de nos différences.

Alors que notre pays reste menacé par le terrorisme, que notre société est divisée par le récent mouvement social, c'est sur les forces de l'ordre que la République s'appuie pour garantir la sécurité des citoyens, premier devoir de l'État envers sa population. Le rôle de ces forces de l'ordre est tantôt salué et applaudi, tantôt décrié, et pourtant, elles sont les remparts d'une société libre. En quarante-huit heures, à Strasbourg, nos forces de l'ordre ont rendu à la ville sa sécurité. Si nous leur exprimons aujourd'hui notre gratitude, nous entendons également leurs préoccupations quant aux conditions d'exercice de leur métier. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer la manière dont le Gouvernement va en tenir compte ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM et sur plusieurs bancs des groupes SOC, UDI-Agir et LT.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, quelques minutes après l'attentat, nous nous sommes rendus ensemble à Strasbourg. Nous avons refait le chemin, ce périple fait de sang, de violence et de larmes, suivi par le terroriste. Nous avons été, ensemble, avec d'autres parlementaires et avec le soutien de toutes celles et tous ceux qui, dans cette assemblée, se sont rassemblés dans ce moment-là derrière nos forces de l'ordre, aux côtés de nos forces de sécurité, de nos forces de l'ordre. Et nous avons vu ; nous avons vu comment la France a la capacité de se dresser, comment, presque instantanément, près de 280 enquêteurs judiciaires se sont mis en branle sous l'autorité du procureur de Paris, comment l'ensemble des forces de l'ordre se sont mobilisées pour quadriller le terrain, comment le dispositif déployé minute après minute a fait qu'au bout de quarante-huit heures, la folle cavale de l'assassin terroriste était terminée. Nous avons vu cela et nous devons effectivement en tirer une certaine fierté.

Cette fierté, je l'ai ressentie aussi, mesdames, messieurs, dans l'hémicycle, au lendemain de l'attentat, ainsi que le jeudi au Sénat, lors de la séance de questions au Gouvernement. Nous savons qu'il existe dans notre pays un commun, ce commun qui fait l'unité de la nation, qui fait la nation elle-même, et qui réside dans cette force que nous avons à nous dépasser, à cesser de nous opposer au moment où nous devons traquer notre ennemi.

Or cet ennemi, nous devons le traquer à chaque instant, parce qu'il est toujours présent, parce que le risque terroriste reste à un niveau élevé dans notre pays. Nous devons donc doter nos forces de sécurité de moyens exceptionnels, et c'est pourquoi vous allez voter dans quelques heures le budget du ministère de l'intérieur, qui prévoit le recrutement de 1 900 agents supplémentaires, notamment dans les services de la sécurité intérieure. Néanmoins, nous devons aller plus loin, y compris en valorisant le travail des forces de sécurité mobilisées à Strasbourg comme dans toute la France dans le cadre des manifestations des gilets jaunes. Vous aurez l'occasion, mesdames, messieurs les députés, de vous prononcer demain sur un abondement exceptionnel de 33,5 millions d'euros, qui fournira les moyens de cette reconnaissance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Michels](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1518

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 décembre 2018](#)